

## Tertiarisation

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 8 juillet 2009

Nouvelle 6450fa

## La formation professionnelle duale est-elle en mesure de maîtriser les défis liés au changement de structure?

La valeur de la formation professionnelle duale est régulièrement contestée en ce qui concerne l'avenir. C'est un point de vue que Martin Carnoy, professeur à l'Université de Stanford, a également défendu, lors du Congrès international de la recherche en formation professionnelle à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

L'article qui suit remet en question les arguments généralement invoqués pour récuser la valeur de la formation duale dans le futur ; il brosse par ailleurs un rapide tableau de la manière dont la formation professionnelle affronte les défis de l'avenir en Suisse.

Par Jürg Schweri et André Zbinden

### L'hypothèse de la tertiarisation

Le monde du travail est soumis à des changements très rapides ; ils sont générés par deux processus qui ont partie liée : les mutations technologiques et la globalisation. De plus en plus souvent, les salariés au bénéfice d'une formation initiale duale seraient moins bien préparés à ces défis que ceux qui ont terminé leur formation dans une école à plein temps.

Le transfert de l'emploi des branches et des métiers de l'industrie, de la construction et de l'artisanat vers le secteur des services («tertiarisation») représente un développement particulièrement important pour la formation professionnelle. Les deux processus relevés ici en sont la cause. A l'avenir le personnel engagé doit être toujours plus flexible, entre autres en vue des changements possibles dans les domaines à forte demande en main-d'œuvre.

On a réitéré l'hypothèse que la mobilité nécessaire était plus restreinte chez les salarié-e-s ayant une formation duale que chez les diplômé-e-s d'une école à plein temps ; les premiers auraient reçu une formation spécifique et donc acquis des qualifications clé moins largement transférables. Le problème atteindrait une acuité particulière à cause du trop petit

<sup>1</sup> L'article qui suit doit se comprendre comme une contribution à un débat en cours. Il prend appui sur les résultats de la recherche pour étayer ses arguments, mais il ne constitue pas un article scientifique spécialisé, au sens étroit du terme.

nombre de places d'apprentissage disponibles dans les professions porteuses d'avenir du secteur des services où la formation duale a une tradition moins forte que dans les métiers de l'industrie et de l'artisanat (là on parle aussi des «métiers de la production»).

La tertiarisation est un fait. Les recherches portant sur les résultats des différents recensements entre 1970 et 2000 [1, 2, 3] témoignent de la transformation intervenue dans la structure de l'emploi au cours des dernières décennies : la part des emplois ainsi que la part des professions liées au secteur des services ont continuellement augmenté. Les statistiques en question montrent en outre qu'un nombre

### A propos de la tertiarisation

Dans ses caractéristiques essentielles, notre système de formation professionnelle a été conçu à une époque où l'industrie et les arts et métiers marquaient de leur empreinte le monde du travail en Suisse. Mais aujourd'hui, c'est le secteur tertiaire – ou secteur des services – qui emploie les trois quarts des personnes actives. Quelles sont les conséquences de ce changement pour la formation professionnelle? Quelles sont les adaptations que cela implique? Ou bien même: faut-il remplacer notre système parce qu'il ne correspond plus aux exigences? Nous avons posé ces questions à des représentants du monde scientifique et du domaine de la pratique.

Leurs réponses seront publiées comme documents PANORAMA.plus. [www.edudoc.ch/record/35113](http://www.edudoc.ch/record/35113) indique les contributions déjà parues et celles qui paraîtront ultérieurement. La rédaction

## Tertiarisation

considérable de changements de profession ont eu lieu. Les changements les plus fréquents concernent des personnes qui ont appris un métier dans l'industrie ou les arts et métiers et exercent ensuite une profession dans les services.

Le processus de tertiarisation serait ici problématique s'il s'avérait qu'une formation initiale dans une profession très demandée du secteur des services aurait été plus adéquate que la formation acquise dans un métier de l'industrie, de la construction ou de l'artisanat.

### A propos de «production» et de «services»

L'hypothèse de la tertiarisation est contestable déjà parce qu'il n'est guère possible de délimiter clairement la «production» et les «services». Les professions d'ingénieur-e ou de technicien-ne, par exemple, doivent-elles être attribuées aux professions de service ou aux métiers de la production ? Pour Leemann & Keck [1], elles appartiennent à la production, pour Sheldon [2, 3], par contre, elles sont du ressort des services. Des problèmes analogues de délimitation se retrouvent pour beaucoup de métiers et professions. Même des systèmes sophistiqués de catégorisation professionnelle ne peuvent résoudre le fond du problème : à savoir que de nombreux métiers et professions font appel à des activités des deux types et peuvent donc contribuer à la production comme à la conception de biens, à leur commercialisation comme aux prestations de service qui y sont liées. Dans de nombreuses professions, il est depuis longtemps difficile d'établir une frontière entre la production et les services ; que son tracé s'efface toujours davantage est précisément un effet des processus de changement en cours dans l'économie.

Nous allons maintenant examiner la «tertiarisation de la formation professionnelle» plus en détail et à divers niveaux : (a) dans les entreprises, (b) dans les formations professionnelles initiales, (c) dans les métiers de la production et les professions de service, (d) dans la politique de la formation professionnelle.

### La «tertiarisation» à l'intérieur des entreprises

Quand les entreprises se trouvent placées devant de nouveaux défis, elles réagissent en s'adaptant. Les transformations dans les entreprises touchent le travail des apprenti-e-s comme celui des autres catégories de personnel - ceci même s'il arrivait que les contenus imposés de la formation professionnelle ne soient plus actuels. C'est un avantage du système suisse de la formation professionnelle duale : l'inté-

gration des apprenti-e-s aux processus productifs de l'entreprise est très marquée. Cela est vrai si l'on compare avec les formations dans les écoles à plein temps qui ne présentent pas ce lien étroit avec les mutations dans l'économie ; mais aussi si l'on se réfère à la formation professionnelle en Allemagne, par exemple, où apprenti-e-s sont moins bien intégrées aux processus à forte valeur ajoutée[4].

La «tertiarisation» à l'intérieur des formations initiales En fonction des besoins dans les diverses professions, des ajustements aux transformations dans le monde du travail s'opèrent également dans la formation initiale. L'«ancienne» profession de sérigraphie, par exemple, ne comportait encore que des tâches techniques et manuelles à exécuter. La nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle initiale de technologue en impression CFC, orientation sérigraphie, est entrée en vigueur en 2009 ; elle accorde également une grande importance aux contacts avec la clientèle (offre, calculs, contacts), à la planification et au suivi de la production et au traitement des données. Par le biais des relations avec les autres orientations (reprographie, impression feuilles, impression rotative), les apprenti-e-s élargissent en outre leur savoir-faire social dans le cadre professionnel. L'association professionnelle responsable a donc sciemment procédé à une «tertiarisation partielle» de la formation de sérigraphie. Des exemples de ce genre existent dans de nombreuses professions. Ils permettent de tirer la conclusion suivante : l'adaptation au changement de structure a lieu en bonne partie à l'intérieur même de la profession.

On peut même oser l'hypothèse que la formation professionnelle est capable de réagir plus vite aux mutations que le reste du système de formation. De par son enracinement dans l'économie, le système dual est en effet le premier à être confronté aux transformations de la réalité professionnelle et du monde du travail ; il peut et doit réagir au plus vite. Cette flexibilité du système de formation professionnelle à divers niveaux plaide aussi en défaveur de l'hypothèse qui voudrait que la tertiarisation soit la principale responsable d'une participation plus modeste des entreprises à la formation - en comparaison des années quatre-vingt. Des analyses sur la base du recensement des entreprises [5, 6] suggèrent d'autres facteurs essentiels pour expliquer cette évolution, en particulier le recul démographique du nombre de jeunes depuis le milieu de années quatre-

## Tertiarisation

vingt jusqu'au milieu des années nonante.

### La «tertiarisation» par la formation professionnelle dans les professions de service et les branches en développement

Dans de nombreuses professions du secteur des services, la formation initiale duale est établie de longue date: en chiffres, la formation d'employé-e de commerce représente la plus importante de toutes les professions avec apprentissage; elle est suivie par celle de gestionnaire du commerce de détail. La mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle a permis l'intégration au système suisse de formation professionnelle des professions du secteur santé-social, en plus des professions artistiques et de l'agriculture. Grâce à leur valeur sur le marché du travail, les formations professionnelles initiales d'assistant-e-s en soins et santé communautaire CFC et d'assistant-e- socio-éducatif CFC sont fortement représentées avec plus de 4000 contrats d'apprentissage par année (respectivement à la cinquième et à la neuvième place au «Top Ten» des professions [7]). Elles sont vraiment nécessaires pour pallier le manque de personnel qualifié dans le domaine santé-social. En raison de la demande actuelle et future en personnel, on travaille en outre à la création d'une formation de deux ans avec «attestation professionnelle santé-social AFP» (titre de travail). On ne peut donc pas parler d'un manque général d'ancrage de la formation duale dans les professions de service.

C'est avant tout l'ancrage dans les professions où les chiffres pour l'emploi sont en croissance qui est déterminant pour l'avenir. Examinons donc de plus près l'ancrage de la formation professionnelle dans les secteurs professionnels où la part des salarié-e-s actifs et actives a clairement augmenté entre 1990 et 2000 [sous 2 voir graphique 5]. Il s'agit par ordre décroissant :

- des professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et des chercheurs
- des professions du management et de l'administration, de la banque, des assurances et du domaine juridique
- des professions du domaine technique et de l'informatique.

Il n'est pas vraiment surprenant ni alarmant qu'il y ait un certain accroissement du nombre de chercheurs et chercheuses, formé-e-s en majorité dans les

lycées et les universités. Du fait que ces professions (et les cas semblables comme les professions d'enseignement) font partie des professions de service, il s'ensuit que la courbe des apprentissages paraît ici plus basse. Dans le secteur santé-social en revanche, la formation professionnelle duale joue un grand rôle - nous l'avons montré plus haut. En ce qui concerne les professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances, la formation commerciale initiale occupe une place centrale. Ces métiers enregistrent aussi une part significative de promotions professionnelles, issues de cette mobilité verticale qu'il ne faut pas confondre avec le changement de structure dans les professions. Nombreuses sont les personnes au bénéfice d'une formation professionnelle dans l'industrie et les arts et métiers qui accèdent à des fonctions de cadre au cours de leur carrière ; la promotion va souvent de pair avec une certification de niveau formation professionnelle supérieure, HES ou acquise dans le cadre de la formation continue. Selon la nomenclature en usage, ces personnes exercent une profession dans les services ; dans leur travail, elles retirent néanmoins un grand bénéfice de leur formation initiale industrielle ou artisanale si elles sont, par exemple, employées dans le secteur management d'une entreprise. Il ne s'agit pas de voir dans ce genre de carrière professionnelle le signe qu'un fossé se creuse entre la formation duale et le marché de l'emploi. La formation professionnelle vise bien plutôt à rendre possible ce genre de carrière. La formation professionnelle supérieure d'agent-e technico-commercial avec brevet fédéral est un exemple typique : elle s'adresse à des personnes en possession d'un CFC dans le domaine technique ou artisanal.

Les professions techniques et de l'informatique constituent un exemple phare de ces métiers où la formation duale joue un rôle significatif. La profession d'informaticien-ne a été introduite en 1994; elle a rapidement occupé le terrain avec environ 1740 nouveaux contrats d'apprentissage en 2007 [dixième place dans les professions avec apprentissage; 7]. Les formations initiales du domaine technique ont la réputation d'être exigeantes et ouvrent des perspectives de carrière en rapport. Les voies de formation du degré tertiaire jouent un grand rôle dans ce secteur: la formation professionnelle supérieure tout d'abord (de technicien-ne diplômé-e ES, par ex.), ensuite la création, dans les années nonante, de la possibilité

## Tertiarisation

d'accéder aux HES avec une maturité professionnelle, d'y étudier et d'acquérir un titre de haute école. Dans les HES, les étudiant-e-s des sections techniques se recrutent majoritairement parmi les groupes de personnes en possession d'un CFC ; ils représentent en Suisse une part importante des spécialistes du domaine technique - des ingénieur-e-s, par exemple.

### La «tertiarisation» par la politique de la formation professionnelle

La réforme - citée plus haut - de la profession de technologue en impression n'est pas due au hasard : dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, c'est l'ensemble des 250 professions avec apprentissage du degré secondaire II que l'on réforme. Le «Masterplan formation professionnelle» assure le pilotage de ces transformations. Il donne un cadre institutionnalisé au processus et vise la mise en œuvre systématique du changement ; il s'agit aussi d'adapter le processus aux besoins spécifiques de chaque profession et aux ressources des acteurs concernés. Pour ces réformes, la direction opérationnelle des projets est en toute logique entre les mains des associations professionnelles compétentes du monde du travail. La responsabilité leur incombe de veiller à ce que le savoir-faire social à acquérir à l'intérieur de la profession soit axé sur la réalité des activités professionnelles qui suivront la formation initiale (orientation vers l'*output*). C'est pourquoi l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) donne pour consigne de commencer tous les projets en procédant obligatoirement à une analyse fondée des activités professionnelles et à une analyse du développement de la profession. Il n'y aura pas non plus de stagnation après la fin des réformes : les ordonnances de formation concernant les diverses formations professionnelles initiales prescrivent une adaptation constante - ou du moins tous les cinq ans - à l'évolution économique, technologique et didactique.

### Chances sur le marché du travail après la formation initiale

Les personnes au bénéfice d'une formation professionnelle initiale ont-elles vraiment reçu une formation trop spécifique qui restreint leur flexibilité en les préparant mal aux changements constants qui interviendront au cours de leur carrière professionnelle ? Est-ce le cas malgré les efforts décrits d'adaptation permanente des formations professionnelles aux nouvelles réalités ? Ce serait un argument plausible

si les formations initiales préparaient seulement à des activités limitées, dans une seule entreprise ou un petit nombre d'entreprises. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays avec le modèle du training informel «*on-the-job*», la formation duale s'inscrit précisément en faux là-contre : les ordonnances relatives à la formation professionnelle initiale et les plans de formation qui les accompagnent garantissent une formation professionnelle large et appropriée. Les écoles professionnelles - en dispensant un enseignement professionnel et de culture générale - et les cours interentreprises apportent leur contribution pour assurer une utilisation pratique multiple des qualifications acquises. Présumer que les personnes formées dans des écoles à plein temps se caractérisent par une flexibilité nettement plus élevée repose en partie sur une surestimation de l'importance des qualifications clé. Pour la recherche en psychopédagogie, l'idée qu'il soit possible d'acquérir, par une formation scolaire à plein temps, une série de qualifications clé qui puissent ensuite s'utiliser - comme un couteau suisse - dans n'importe quelle activité est un point de vue dépassé. Les compétences spécifiques et générales se construisent dans des situations propres à la profession [8]. La formation professionnelle duale rend possible à la fois l'apprentissage actif en lien avec un problème et l'apprentissage abstrait qui sollicite la réflexion [9]. En revanche - et c'est tout à fait typique - les personnes formées dans les écoles à plein temps commencent leur vie professionnelle en récoltant, sur une période assez longue, des expériences dont elles sont tout d'abord tributaires pour trouver leurs marques dans l'activité concrète. Il n'est pas certain que le transfert des savoirs acquis par la voie scolaire à des défis professionnels ait vraiment lieu (connaissances dormantes).

La recherche empirique montre que les personnes au bénéfice d'une formation duale réussissent sur le marché du travail. Le taux de chômage bas de ce groupe est un premier indice ; il se dégage aussi bien dans la comparaison avec des personnes sans formation post-obligatoire qu'avec des ressortissants d'autres pays en possession d'une formation du degré secondaire II. Il faut ensuite relever que les personnes avec une formation duale sont moins souvent confrontées au chômage lors de l'entrée sur le marché du travail que les diplômés qui ont reçu une formation professionnelle dans une école à plein temps [10]. Peu après la fin de l'apprentissage, les changements de profession pour une activité totale-

## Tertiarisation

ment différente sont relativement peu nombreux. Ils entraînent en outre une diminution de salaire seulement dans la moitié des cas [10]. En Suisse, le taux de rendement respectable de la formation chez les personnes avec une formation professionnelle initiale constitue finalement un indice important de son succès sur le marché du travail [11].

### En guise de conclusion

Le déplacement incessant d'une partie des activités liées aux métiers de l'industrie et de l'artisanat vers les professions de service a fait naître la crainte de voir la formation duale mise sous pression à cause de son fort ancrage dans l'industrie et les arts et métiers. A notre avis, la formation duale reste un modèle pour l'avenir malgré cette mutation. Les arguments exposés dans cet article peuvent se diviser en trois groupes:

1. La transformation effective qui s'opère dans la formation professionnelle est difficile à saisir sur le plan statistique. La limite entre production et services est floue et les processus d'adaptation sont constamment actifs à l'intérieur des professions et des domaines professionnels. Par conséquent, la formulation de recommandations par rapport à la formation duale est difficile sur la base de la confrontation entre production et services. Il nous manque en outre des études longitudinales représentatives, qui analysent les causes et les conséquences des décisions individuelles face à la carrière, pour juger des processus de mobilité dans le système de formation et sur le marché du travail.
2. La formation duale est également bien ancrée dans les professions de service et les domaines professionnels en croissance. Au cours des dernières années, de nombreuses réformes ont été mises en oeuvre ; elles viennent renforcer la formation professionnelle duale au degré secondaire II et au tertiaire

et l'adapter à la transformation du monde du travail. Ces réformes ont aussi suscité l'intérêt sur le plan international [12].

3. Dans cette optique, la tertiarisation perd un peu de son caractère menaçant : il ne s'agit pas d'un processus abstrait, auquel la formation professionnelle s'expose avec passivité à cause de la rigidité de ses structures professionnelles, mais bien plutôt d'une évolution qui se produit à tous les niveaux et avec la participation des acteurs et actrices de la politique de la formation professionnelle.

Ce qui l'emporte finalement, ce sont les chances sur le marché du travail que les certifié-e-s des diverses formations se donnent. La recherche empirique à disposition montre que les personnes au bénéfice d'une formation professionnelle initiale ont de bonnes chances sur le marché du travail.

Le processus de tertiarisation va donc représenter un défi constant pour la formation professionnelle. Mais la réflexion théorique pas plus que les connaissances empiriques présentées ici ne poussent vraiment à se détourner de la voie que la politique de la formation professionnelle a emprunté en mettant l'accent sur la formation duale.

### Les auteurs:

**Dr. Jürg Schweri:** économiste de la formation, chercheur senior dans le domaine du système de formation professionnelle à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).  
E-mail: juerg.schweri@ehb-schweiz.ch

**André Zbinden:** enseignant secondaire et économiste, chef de projet senior à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP); il conseille les organisations du monde du travail pour la réforme des professions.  
E-mail: E-mail: andre.zbinden@ehb-schweiz.ch

Traduction: Christine Kübler; mise en page: rh

## Tertiarisation

### Notice bibliographique

[1] Leemann, R. J. & Keck, A. (2005). Der Übergang von der Ausbildung in den Beruf: Die Bedeutung von Qualifikation, Generation und Geschlecht. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik BFS.

[2] Sheldon, G. (2005). Der berufsstrukturelle Wandel der Beschäftigung in der Schweiz 1970-2000: Ausmass, Ursachen und Folgen. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik BFS.

[3] Sheldon, G. (2008). Die Rolle der Berufsbildung in der Bekämpfung des Fachkräftemangels. Schlussbericht zu einem Auftrag des BBT an die FAI, Basel.

[4] Mühlemann, S. (2008): Deutsche Lehrlinge weniger produktiv als schweizerische. Panorama Sondernummer Leading House «Bildungsökonomie: Betriebliche Entscheidung und Bildungspolitik», 14-15.\*

[5] Müller, B. & Schweri, J. (2006). Die Entwicklung der betrieblichen Ausbildungs-bereitschaft. Eine Längsschnittuntersuchung zur dualen Berufsbildung in der Schweiz (Schriftenreihe Nr. 31). Zollikofen: Schweizerisches Institut für Berufspädagogik.

[6] Schweri, J. & Müller, B. (2007): Why has the share of training firms declined in Switzerland? Zeitschrift für Arbeitsmarktforschung 2+3, 149-167.

[7] Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT (2009). Zahlen und Fakten 2009. Bern: Bundesamt für Berufsbildung und Technologie.

[8] Mandl, M. & Gerstenmaier, J. (Hrsg.) (2000). Die Kluft zwischen Wissen und Handeln. Göttingen: Hogrefe.

[9] Edelmann, D. & Tippelt, R. (2007). Kompetenzentwicklung in der beruflichen Bildung und Weiterbildung. Zeitschrift für Erziehungswissenschaft 8, 129-146.

[10] Müller, B. & Schweri, J. (2009): Berufswechsel beim Übergang von der Lehre in den Arbeitsmarkt. Working Paper Leading House Economics of Education, Universität Zürich.

[11] Weber, B. (2003). Bildungsfinanzierung und Bildungsrenditen. Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften 25(3), 405-430.

[12] Bertelsmann Stiftung (Hrsg.) (2009). Steuerung der beruflichen Bildung im internationalen Vergleich. Gütersloh: Bertelsmann Stiftung.

### Impressum

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA actualités. © Editeur: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne

Possibilité de s'abonner gratuitement via le site [www.panorama.ch](http://www.panorama.ch); on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, [redaction@panorama.ch](mailto:redaction@panorama.ch)